



PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION BR PHOTOVOLTAÏQUE

Initial ou recyclage - Durée : 3 jours - 21h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

Public visé

Personnel électricien chargé d'intervention sur ouvrage photovoltaïque

Prérequis

- Recyclage obligatoire tous les 3 ans
- Connaissances en électricité ou bonne pratique professionnelle (titulaire d'habilitation TC2)
- Compréhension de la langue française : lu, écrit, parlé
- Attestation de non contre-indications médicales délivrée par le Médecin du Travail
- Port des EPI selon convocation

Objectifs pédagogiques

- Accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui sont confiées.
- Respecter la norme NFC 18-510
- Intervenir en sécurité sur des opérations de pose et de câblage de panneaux photovoltaïque

Contenu de la formation

- Connaitre et appréhender l'environnement de l'habilitation BR photovoltaïque
- Connaitre l'environnement photovoltaïque, ses risques et ses spécificités
- Reconnaître les différents ouvrages et s'adapter aux différentes zones d'intervention
- Mener des opérations électriques dans le champ de compétence
- Connaitre et prévenir les risques électriques des alimentations continues
- Connaitre les obligations de consignations des 2 côtés des onduleurs
- Fonctionnement des batteries d'accumulateurs
- Savoir réagir en cas d'accident

Pratique :

- Exercices d'entraînement et de validation d'habilitation sur matériel mis à disposition

Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret.
- Matériel spécifique (coffrets et armoires électriques, transformateur, sectionneur et fusibles, cellule HT, équipement HT, clé appareils de mesures, perche VAT, gants tabourets, onduleurs, panneaux PV, mise à la terre, connecteurs MC4, étiquettes PV...)
- Formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation
- Méthode participative active, adaptée à la formation pour adulte

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Une fiche de test sous forme de QCM devra être remplie.
Le stagiaire devra obtenir la moyenne sur une note sur 20, soit 10/20 minimum.
- Un certificat de réalisation
- Titre habilitation électrique.

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.



Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

 **Le + :** Intervenant expérimenté possédant tous les titres d'habilitation et certifications nécessaires pour former des stagiaires en électricité et une expérience de plus de 5 ans sur le terrain dans le domaine électrique